

SEANCE DU JEUDI 15 OCTOBRE 2009

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 6 Octobre 2009, s'est réuni le Jeudi 15 Octobre 2009 à 20h45, en séance ordinaire, à la mairie de Maupertus sur Mer, sous la présidence de Monsieur LEMARECHAL Michel, Maire.

Etaient présents : MM LEMARECHAL Michel, HUTEAU Martine, DUREL Pierre, SAILLARD Gérard, PESET Matthias, ROGER Max, ANQUETIL Hubert, CHANTELOUP Gérard, COLINEAU Etienne. OMOND Louis, BONHOMME Régine.

Absents excusés : Néant.

Mme HUTEAU Martine a été désignée secrétaire de séance.

Lecture du compte rendu de la séance du 3 septembre 2009 qui est approuvé à l'unanimité.

I - URBANISME

M. le Maire fait part au conseil municipal du dépôt de deux demandes de certificat d'urbanisme d'information, à savoir :

- CU 05029609Q0010 par Me THOREL pour les parcelles cadastrées section AC n°126, 133 et n°136 ;
- CU 05029609Q0011 par Me RICHER pour la parcelle cadastrée section AC n°18, 20 et 188.

II – DEVIS POUR LES TRAVAUX DU BEFFROI DE L'EGLISE

M. le Maire rappelle qu'il est nécessaire de faire réaliser des travaux de maçonnerie en raison de la modification de l'assise du beffroi de l'église. Ces travaux ne seront pas réalisés par l'entreprise BIARD et ROY qui a en charge le remplacement du beffroi.

Il a donc été demandé à M. COUESPEL de Fermanville d'établir un devis pour les travaux de maçonnerie.

Il lui a également été demandé d'établir un devis pour la réalisation d'une tranchée pour la mise aux normes de la prise de terre du paratonnerre.

Le devis de l'entreprise COUESPEL s'élève à 780,00 € HT pour la maçonnerie et à 150,00 € HT pour la tranchée ; le devis global est d'un montant de 930,00 € HT soit 1.112,28 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

décide d'accepter ce devis d'un montant total de 930,00 € HT soit 1.112,28 € TTC ;

autorise M. le Maire à signer ce devis ;

décide de régler le montant de ces travaux en investissement.

III – INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

- Les marchés concernant la deuxième tranche de travaux du Moulin Marie Ravenel (construction d'une salle pédagogique, du four et de ses annexes et la finition des travaux de menuiserie) ont été attribués.
- Un bureau d'études SOGREAH a été retenu pour la réalisation d'études d'avant projet relatives à l'assainissement collectif de MAUPERTUS-SUR-MER et FERMANVILLE.
- Les études concernant l'évolution de la taxe sur les ordures ménagères avec redevance spéciale d'enlèvement des ordures ménagères ou taxe incitative sont en cours au sein de la commission des ordures ménagères.
- Le service de transport de proximité « manéo » mis en place sur le territoire communautaire, et permettant de se rendre à Saint-Pierre-Eglise le mercredi, fonctionne bien. Un deuxième circuit qui permettrait de se rendre à Cherbourg, est à l'étude.

IV – AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

- M. le Maire fait part que l'enquête publique concernant la mise en place de deux mouillages en baie du Becquet afin de permettre de décharger en mer des navires vraquiers de fortes dimensions à l'aide d'une grue flottante et de barges se déroule du 12 octobre 2009 au 13 novembre 2009. Ce dossier est consultable en mairie, aux heures d'ouvertures du secrétariat et le samedi 17 octobre 2009 de 9h00 à 12h00, en présence du commissaire enquêteur. Ce trafic de transbordement concernera du charbon.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité de 8 (huit) voix CONTRE et 3 (trois) ABSTENTIONS se prononce contre cette occupation du domaine public maritime pour réaliser des transbordements de charbon au motif que les éléments du dossier ne permettent pas de connaître les quantités de charbon susceptibles d'atteindre les côtes lors des transbordements réalisés et donc les conséquences réelles sur l'environnement ne peuvent pas être appréhendées.

- M. le Maire rappelle que le repas des aînés se déroulera le dimanche 18 octobre 2009. La préparation de la salle se fera donc samedi 17/10/2009 à 14h00.
- M. le Maire fait part du courrier envoyé par le Conseil Général de la Manche informant du caractère prioritaire de la R.D. 116, hors agglomération. Il est demandé s'il ne serait pas possible de mettre un stop à la sortie du chemin d'accès au camping car les véhicules sortants du camping ne s'arrêtent pas. M. le Maire va s'informer de ce qu'il est possible de faire.
- Concernant le Noël des enfants de la commune, il se déroulera le dimanche 20 décembre 2009. M. OMOND propose de se renseigner sur les séances qu'il serait possible d'aller voir au cinéma Odéon.
- M. le Maire fait part que les travaux concernant l'extension de la ligne basse-tension pour le débitmètre situé au carrefour du « Hameau Noyon » et la R.D. 611 débiteront le 12/11/2009.
- M. le Maire expose que la secrétaire de mairie sera en congés du 22 octobre 2009 au 5 novembre 2009 inclus. Le remplacement sera effectué par Marie Vaultier qui fait partie du pôle de remplacement du Centre de Gestion. Les horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie seront modifiés car celle-ci travaille déjà dans une autre collectivité. La mairie sera ouverte les jeudis 22 octobre et 29 octobre 2009 de 16h30 à 17h30 au lieu des vendredis 23 et 30 octobre 2009.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20.